

Pièces justificatives / justificatifs rachat de credit

ETAT-CIVIL

Si le client est de nationalité française :

- ✓ Carte d'identité recto / verso en cours de validité
- ✓ Passeport (page 2 et 3)

Si le client a la nationalité d'un pays de l'Union Européenne :

- ✓ Carte d'identité recto / verso
- ✓ Passeport

Si le client est de nationalité étrangère hors Union Européenne :

- ✓ Carte de résident ou carte de séjour en cours de validité

Si marié, divorcé, ou enfant à charge :

- ✓ livret de famille
- ✓ Jugement de divorce avec convention définitive, ou jugement de séparation (le cas échéant)

..

DOMICILE

DOMICILE LOCATAIRES

- ✓ Facture téléphone fixe ou portable, ou Internet
- ✓ Facture EDF de moins de 2 mois
- ✓ Quittance de loyer
- ✓ Bail (si locataire de moins d'un an, ou si quittance de loyer faite à la main)
- ✓ Taxe d'Habitation recto / verso

DOMICILE PROPRIETAIRES

- ✓ Facture téléphone fixe ou portable, ou Internet
- ✓ Facture EDF de moins de 2 mois
- ✓ Taxe d'Habitation recto / verso
- ✓ Taxe Foncière recto / verso
- ✓ Attestation de multi risque habitation pour l'année en cours si prêt avec garantie
- ✓ Titre de propriété complet si prêt avec garantie

DOMICILE HEBERGES

- ✓ Attestation d'hébergement de l'hébergeant
- ✓ Carte d'identité de l'hébergeant
- ✓ Taxe d'Habitation recto /verso de l'hébergeant
- ✓ Facture téléphone fixe ou portable, ou Internet du client

DOMICILE LOGEMENT DE FONCTION

- ✓ Attestation de logement de fonction de l'employeur
- ✓ Taxe d'Habitation recto /verso
- ✓ Facture téléphone fixe ou portable, ou Internet du client

REVENUS

SALARIES

- ✓ Dernier avis d'imposition (toutes les pages)
 - ✓ 3 dernier avis d'imposition (toutes les pages) pour les salariés payés à la commission
 - ✓ 3 dernières feuilles de salaire
 - ✓ Feuille de salaire de décembre de l'exercice précédent (pour cumul imposable de l'année)
 - ✓ Contrat de travail ou attestation de l'employeur pour justifier de l'ancienneté et de la nature du
- Déclaration de revenus fonciers si revenus fonciers existants
- ✓ Bordereau de paiement des Caisses de Congés Payés (le cas échéant)
 - ✓ Relevé de la CAF selon situation familiale du client
 - ✓ Contrat de travail si :

l'ancienneté est récente (moins de 2 ans)

le client est en CDD ou intérim

le client perçoit des heures supplémentaires défiscalisées et prises en compte dans le calcul des revenus

PROFESSIONS LIBERALES

- ✓ 3 derniers avis d'imposition (toutes les pages)
- ✓ 3 dernières déclarations 2035 complètes
- ✓ Déclaration de revenus fonciers personnes physiques si revenus fonciers existants
- ✓ Relevé de la CAF selon situation familiale du client

COMMERCANTS, ARTISANS, CHEFS D'ENTREPRISE (non salariés)

- ✓ 3 derniers avis d'imposition (toutes les pages)
- ✓ 3 derniers bilans, avec les annexes
- ✓ Déclaration de revenus fonciers personnes physiques si revenus fonciers existants
- ✓ Relevé de la CAF selon situation familiale du client
- ✓ Attestation des organismes sociaux et du comptable justifiant que le client est à jour (ou non) du paiement de ses cotisations

RETRAITES / PENSIONNES

- ✓ Justificatifs de pensions d'invalidité : dernier relevé + notification indiquant la catégorie
- ✓ Justificatifs de retraites : dernier relevé mensuel ou trimestriel, ou récapitulatif fiscal

PRETS ET AUTRES DETTES

- ✓ Prêts : tableaux d'amortissement et offres de prêt pour les prêts personnels et immobiliers (à reprendre ou non)
- ✓ Revolving : dernier relevé mensuel
- ✓ Bordereau de Situation Fiscal (BSF) si retard d'impôt ou saisie sur salaire des Impôts ou ATD
- ✓ Attestation manuscrite si dette familiale avec carte d'identité du créancier
- ✓ Plan d'apurement si retard de loyer
- ✓ Attestation de l'huissier si prêt géré par huissier, avec indication de l'organisme de prêt et capital restant à devoir

COMPTES BANCAIRES

- ✓ 3 derniers mois de relevés bancaires des comptes chèques et comptes épargne
- ✓ 3 derniers mois de relevés bancaires des comptes professionnels pour commerçants, artisans ou professions libérales
- ✓ RIB
- ✓ Explication de tous les chèques > 200 €
- ✓ Justificatifs des chèques supérieurs à > 500 €
- ✓ Justificatifs de tous virements exceptionnels vers autres comptes
- ✓ Explication de toutes remises de chèques > 200 €
- ✓ Les relevés de comptes doivent présenter en fin de chaque mois le solde bancaire.

Vérifier que les comptes fournis montrent :

- ✓ Le paiement des loyers
- ✓ Le prélèvement des impôts si mensualisation
- ✓ Le prélèvement de tous les prêts présents au dossier
- ✓ Le paiement d'une éventuelle pension alimentaire
- ✓ Les prélèvements relatifs aux charges de la vie courante (EDF, téléphone fixe ou portable, mensualisation des assurances personnels ou mutuelles, etc...)
- ✓ Le versement des salaires ou retraites
- ✓ La CAF le cas échéant